

Tracer des frontières, approche géopolitique

Pour quelles raisons les États ont-ils cherché à définir et matérialiser leurs frontières ?

a) Délimiter un territoire par le tracé d'une frontière

Tracer une frontière permet à un acteur — le plus souvent un État — de définir l'espace sur lequel il exerce son autorité. Si certaines limites s'appuient sur un élément physique (comme le Rhin entre la France et l'Allemagne, l'Oder-Neisse entre la Pologne et l'Allemagne, ou le 38^e parallèle séparant les deux Corées), aucune frontière n'est véritablement « naturelle ». Elles sont toutes le fruit d'une construction humaine. Même un tracé suivant un relief ou un cours d'eau peut changer, comme la rivière Narayani entre l'Inde et le Népal, dont le lit se modifie lors des crues de mousson, déplaçant parfois les bornes.

Le tracé se matérialise soit symboliquement sur une carte, soit physiquement sur le terrain (bornes, postes douaniers) et il est souvent entériné par un traité. Ce tracé peut être reconnu ou contesté par d'autres, en particulier les pays voisins qui peuvent estimer qu'il va à l'encontre de leurs intérêts ou qu'il leur a été imposé. Par exemple, la Chine conteste aujourd'hui la « ligne McMahon », définie lors du traité de Simla (1914) et attribuant l'Arunachal Pradesh à l'Inde. Pékin affirme que cet accord, signé sous la pression britannique, s'appuyait sur des cartes faussées.

b) Des frontières pour protéger, séparer ou affirmer sa puissance

Les États définissent leurs frontières pour défendre un intérêt stratégique, en s'appuyant sur des représentations, réelles ou imaginées, qui influencent leur fonction.

- **Frontières de protection** : elles servent à se prémunir contre une menace extérieure. Le **limes** fortifié construit par les Romains entre le I^{er} et le Ve siècle, ou encore la frontière militarisée entre l'Arabie Saoudite et le Yémen, illustrent cette logique.
- **Frontières de séparation** : elles visent à isoler des populations ou des groupes culturels selon la perception de l'« autre », comme la ligne de démarcation entre les deux Corées ou les murs érigés entre l'Inde et le Bangladesh, et entre les États-Unis et le Mexique.
- **Frontières de provocation** : elles marquent une volonté d'appropriation, voire d'expansion territoriale. C'est le cas des tracés coloniaux en Afrique au XIX^e siècle ou de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc depuis 1975.

c) Des tracés générateurs de tensions

Une fois définie, une frontière devient une limite que certains chercheront à franchir, remettre en question ou ignorer, que ce soit pour des raisons politiques, économiques ou illicites (migrations irrégulières, trafics). L'histoire légendaire de Remus franchissant le sillon tracé par Romulus, entraînant sa mort, illustre l'ancienneté des conflits liés à la délimitation territoriale.

Au XIX^e siècle, le géographe Friedrich Ratzel décrivait la frontière comme une entité mouvante, évoluant selon le rapport de force entre acteurs. Les tracés ont souvent changé au gré des alliances, des mariages princiers, mais surtout des guerres et des négociations diplomatiques.

VOCABULAIRE

Front pionnier : espace en cours de mise en valeur par les hommes.

Intangibilité des frontières : principe selon lequel, pour éviter tout conflit frontalier, les frontières reconnues internationalement ne peuvent être dénoncées et modifiées.

Limes : nom donné par les historiens à la frontière romaine. On peut la considérer comme une limite mais aussi comme une route, qui mène vers les territoires récemment conquis.

Certaines délimitations, imposées sans tenir compte des réalités humaines, restent sources de tensions. Ainsi, en Afrique, plusieurs ethnies contestent encore les frontières héritées du partage colonial décidé lors de la conférence de Berlin (1884-1885). Bien que le principe d'intangibilité des frontières rende aujourd'hui difficiles les modifications imposées, l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 montre que ces lignes restent fragiles.